



Conception par l'expérimentation d'un processus de décision de traitements fongicides contre le mildiou et l'oïdium de la vigne

LAURENT DELIERE¹, PHILIPPE CARTOLARO¹, BERTRAND LEGER², OLIVIER NAUD³

¹INRA Bordeaux - UMR INRA-ENITA 1065 Santé Végétale - ISVV - BP81 - 33883 Villenave d'Ornon

²Arvalis - Institut du végétal - station de la minière - 78280 Guyancourt

³Cemagref - UMR ITAP - BP 5095 - 34196 Montpellier Cedex 5

Orateur : Laurent DELIERE

Le mildiou (*Plasmopara viticola*) et l'oïdium (*Erysiphe necator*) sont les deux bio-agresseurs aériens de la vigne engendrant le plus grand nombre d'interventions phytosanitaires - environ 70% des traitements pour un IFT moyen de 13,6 (en 2006). Plusieurs outils d'évaluation des risques sont aujourd'hui mis à la disposition des viticulteurs par la profession (réseaux d'observation, modèles de développement des maladies). S'ils s'avèrent très performants à l'échelle micro-régionale, ils restent encore aujourd'hui peu adaptés à l'échelle parcellaire. De nombreuses décisions de traitements sont ainsi fortement dépendantes des contraintes d'exploitation (réglementation, organisation du travail,...) ce qui entraîne encore trop souvent des interventions systématiques. Afin de réduire la quantité d'intrants nécessaire à la maîtrise de ces bio-agresseurs, une des possibilités consiste à construire des procédures de décisions explicites et robustes, basées sur des indicateurs ou outils existants mais adaptés à un contexte d'usage réduit des fongicides. La méthodologie choisie a été celle d'une conception par l'expérimentation avec

- i- la construction d'un prototype de processus de décision
- ii- la formalisation de ce prototype
- iii- l'évaluation expérimental au vignoble à l'échelle parcellaire des performances techniques et économiques de ce processus.

Le réseau expérimental, initié en 2008 sur 22 parcelles, comprenait en 2010, 54 parcelles, réparties sur la majeure partie du vignoble français (15 départements). Les résultats obtenus depuis 2008 montrent la possibilité à l'échelle parcellaire, de réduire dans la majorité des cas le nombre de traitements de manière significative, tout en maintenant les objectifs de production. L'ensemble des résultats, et notamment l'analyse des cas d'échec rencontrés, permettra l'élaboration de prototypes techniques adaptés à différents contextes agro climatiques et à l'échelle de l'exploitation viticole, notamment grâce aux organismes de développement ayant participé à la phase d'expérimentation.